



EXTRAIT DU REGISTRE

Acte certifié exécutoire

Réception par le préfet : 12/04/2010

Publication : 12/04/2010

VILLE DU BOUSCAT

DES

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance ordinaire du 30 Mars 2010

DOSSIER N° 3 :  
ELECTION DE TROIS  
REPRESENTANTS DU CONSEIL  
MUNICIPAL AU SYNDICAT  
DEPARTEMENTAL D'ENERGIE  
ELECTRIQUE  
DE LA GIRONDE

Le Conseil Municipal de la Ville du BOUSCAT, dûment convoqué par Monsieur le Maire, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Patrick BOBET, le 30 Mars 2010

Présents : M. BOBET, M. JUNCA, MME MANDARD, M. ZIMMERMANN, M. Dominique VINCENT, MME CAZABONNE-DINIER, M. VALMIER, MME RAUZY, M. PRIGENT, MME CAZAURANG, MME DE PONCHEVILLE, MME SOULAT, MME CALLUAUD, MME COSSECQ, M. QUANCARD, M. ASSERAY, M. VALLEIX, M. BLADOU, MME DESON, MME THIBAUDEAU, M. FARGEON, M. PASCAL, M. BARRIER, MME MACERON, M. LAMARQUE, MME BORDES, M. Michel VINCENT, MME BEGARDES, M. PRIKHODKO, M. ABRIOUX

Excusés avec procuration : MME LECLAIRE (à MME MANDARD), MME SALIN (à M. VALMIER), M. JALABERT (à M. PRIGENT), MME TRAORE (à MME CAZAURANG), MME ROCHARD (à M. PRIKHODKO)

Absent :

Secrétaire : M. BLADOU

**DOSSIER N° 3 :**                    **ELECTION DE TROIS REPRESENTANTS DU  
CONSEIL MUNICIPAL AU SYNDICAT  
DEPARTEMENTAL D'ENERGIE ELECTRIQUE  
DE LA GIRONDE**

RAPPORTEUR : M. LE MAIRE

Par délibération en date du 1<sup>er</sup> avril 2008, le conseil municipal avait désigné trois représentants au sein du S.D.E.E.G. :

MME DE PONCHEVILLE  
M. QUANCARD  
M. BARRIER

Suite à la démission de MME DE PONCHEVILLE et de M. BARRIER en date du 18 mars 2010, le conseil municipal doit réélire trois conseillers municipaux pour représenter la ville.

Je vous propose les candidatures suivantes :

**Liste présentée par M. BOBET :**

M. QUANCARD  
M. PRIGENT  
MME THIBAudeau

**Liste présentée par M. VINCENT**

M. ABRIOUX  
MME BORDES  
M. PRIKHODKO

**Ont obtenu :**

Liste présentée par M. BOBET	24 voix
Liste présentée par M. VINCENT	6 voix
	5 Abstentions

Les représentants élus par le Conseil Municipal au Syndicat Départemental d'Energie Electrique de la Gironde sont donc : M. QUANCARD, M. PRIGENT, MME THIBAudeau

Fait et délibéré le 30 Mars 2010

LE MAIRE,



Patrick BOBET